

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi) : REUNION PUBLIQUE

Depuis janvier 2015, les élus du Grand Chalons réfléchissent à l'avenir de leur territoire à travers l'élaboration du PLUi. Ce document concerne directement les habitants de l'agglomération puisqu'il fixera les règles générales de construction et d'occupation des sols dans les 37 communes.

Dès l'été 2018, il se substituera aux documents d'urbanisme existants (plan local d'urbanisme, plan d'occupation des sols, carte communale) et s'appliquera aux communes soumises au règlement national d'urbanisme pour les 10 prochaines années.

Venez participer à la réunion publique de présentation du projet avant sa finalisation qui sera animée par les élus du Grand Chalons, le **lundi 4 septembre 2017, à 19h, à Chalons-sur-Saône (grand salon du Colisée).**

+d'infos sur : www.legrandchalon.fr

